

## Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

Canadiana.org has attempted to obtain the best copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

Canadiana.org a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- |                                     |   |                                     |   |
|-------------------------------------|---|-------------------------------------|---|
| <input type="checkbox"/>            | Coloured covers /<br>Couverture de couleur  | <input type="checkbox"/>            | Coloured pages / Pages de couleur   |
| <input type="checkbox"/>            | Covers damaged /<br>Couverture endommagée   | <input type="checkbox"/>            | Pages damaged / Pages endommagées   |
| <input type="checkbox"/>            | Covers restored and/or laminated /<br>Couverture restaurée et/ou pelliculée   | <input type="checkbox"/>            | Pages restored and/or laminated /<br>Pages restaurées et/ou pelliculées   |
| <input type="checkbox"/>            | Cover title missing /<br>Le titre de couverture manque  | <input checked="" type="checkbox"/> | Pages discoloured, stained or foxed/<br>Pages décolorées, tachetées ou piquées  |
| <input type="checkbox"/>            | Coloured maps /<br>Cartes géographiques en couleur  | <input type="checkbox"/>            | Pages detached / Pages détachées  |
| <input type="checkbox"/>            | Coloured ink (i.e. other than blue or black) /<br>Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)  | <input checked="" type="checkbox"/> | Showthrough / Transparence  |
| <input type="checkbox"/>            | Coloured plates and/or illustrations /<br>Planches et/ou illustrations en couleur   | <input checked="" type="checkbox"/> | Quality of print varies /<br>Qualité inégale de l'impression  |
| <input checked="" type="checkbox"/> | Bound with other material /<br>Relié avec d'autres documents  | <input type="checkbox"/>            | Includes supplementary materials /<br>Comprend du matériel supplémentaire   |
| <input type="checkbox"/>            | Only edition available /<br>Seule édition disponible  | <input type="checkbox"/>            | Blank leaves added during restorations may<br>appear within the text. Whenever possible, these<br>have been omitted from scanning / Il se peut que<br>certaines pages blanches ajoutées lors d'une<br>restauration apparaissent dans le texte, mais,<br>lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas<br>été numérisées. |
| <input checked="" type="checkbox"/> | Tight binding may cause shadows or distortion<br>along interior margin / La reliure serrée peut<br>causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la<br>marge intérieure. |                                     |   |
| <input checked="" type="checkbox"/> | Additional comments /<br>Commentaires supplémentaires:  |                                     | Pagination continue.  |

LE

# Naturaliste Canadien

Vol. XVII

Cap Rouge, Q., Mars, 1888

No. 9.

Rédacteur : M. l'abbé PROVANCHER.

## PRIMES

La 1ère prime du mois de janvier, *Cecil's Book of Birds*, N° 148, est échue à M. l'abbé V. Chartier, curé de Ste Madeleine St-Hyacinthe). La 2e du même mois, N° 64, ainsi que la 2e de décembre, N° 237, n'ont pas encore été réclamées.

### FÉVRIER, NUMÉROS GAGNANTS.

- 1ère prime. — *Hippopus maculatus*, Lam. superbe coquille  
bivalve, ..... N° 14  
2e “ — *Oliva litterata*, Lam. .... N° 67

N. B. — L'abonné ayant l'exemplaire portant l'un ou l'autre de ces deux numéros écrit en crayon bleu sur la première page de la couverture, et ayant payé son abonnement d'avance, devra réclamer l'objet dans les deux mois de cette date, et envoyer des timbres pour affranchir le postage. — Voir sur la couverture.

## LE DARWINISME

*(Continué de la page 112)*

## CONCLUSION.

Nous avons suffisamment démontré, pensons-nous, l'absurdité du darwinisme. Réfuter ce système anti-rationnel, anti-religieux et anti-social, dans toutes les conséquences de ses principes, demanderait des volumes. Mais ce que nous en avons dit devra suffire pour faire voir sur quelles bases futiles et illusoirese repose cette théorie, qui ne peut avoir d'apparence de solidité qu'aux yeux de ceux qui, trop amateurs des nouveautés, sont toujours prêts à embrasser des voies nouvelles de prime abord, sans calculer où elles peuvent les conduire.

D'ailleurs si nous avons offert une réfutation de ces erreurs anti-bibliques ce n'est pas que nos lecteurs en eussent besoin ; car dans notre pays de foi, nous en sommes encore heureusement, à ce temps béni où tout ce qui sent l'irréligion, le rationalisme, la libre pensée, le scepticisme, est rejeté sans discussion ; nous nous abstenons sans peine de demander à Dieu raison de la façon dont il a fondé le monde, ni de forcer et Providence à nous rendre compte de la manière dont elle le gouverne.

Si nous avons consenti à mettre sous les yeux de nos lecteurs ces thèses anti-religieuses, ce n'est pas qu'ils eussent besoin de leur réfutation, non, nous le répétons ; mais c'était plutôt pour leur signaler ce ver pernicieux qui ronge les bases des vieilles sociétés européennes, et leur permettre de reconnaître cet ennemi lorsqu'il se présentera à eux, ce qui ne manquera pas d'arriver dans un avenir plus ou moins rapproché.

Combien qui pour n'avoir vu qu'en passant, dans les journaux, les mots de darwinisme, transformisme, sélection naturelle etc., n'avaient encore que des idées imparfaites et confuses de ces systèmes, et se contentaient, dans leur foi naïve

et sincère, de les répudier sans vouloir les connaître d'avantage. Nous pensons qu'avec ce que nous en avons dit, ils pourront désormais les apprécier leur juste valeur, et les condamner en connaissance de cause.

Il ne nous reste plus qu'à tirer les conclusions des deux systèmes opposés, et à en déduire les règles de conduite qui en découlent naturellement.

Pour nous, ch étiens, anti-darwinistes, nous croyons en un être tout-puissant, éternel, immortel, principe et créateur de toute chose. Nous croyons que ce Dieu créateur, en faisant surgir la matière du néant, lui a imposé des lois à la conservation desquelles il veille constamment. Créateur de la matière inerte, il l'est également de la matière vivante, et parmi les unités de cette dernière, il en est une privilégiée, qu'il a formée à son image, qu'il a douée d'une âme immortelle, capable de le connaître, qu'il a faite libre de ses actions, susceptible de distinguer le bien du mal, attachant une sanction à tous ses actes, récompenses infinies à ceux qui seront bons, et peines éternelles pour ceux qu'elle connaît mauvais. En un mot nous confessons le christianisme avec ses dogmes, ses croyances, sa morale pure et sainte, pour notre règle de conduite, attendant une récompense proportionnée à la fidélité que nous aurons apportée dans l'observance de cette règle. Nous soumettons sans répugnance notre raison aux croyances et aux mystères de notre religion, parce que, en aucun point, nous les trouvons contraires à ses lumières, bien que quelquefois ils se trouvent au dessus de notre intelligence.

Nous confessons de plus que la souveraine Sagesse en laissant l'homme déchu par le péché en proie à tous les errements, a dû nécessairement instituer un moyen infaillible de distinguer la vérité de l'erreur, pour parvenir à sa fin, et que c'est dans l'Eglise catholique que se trouve ce suprême magistère, ce flambeau qui peut faire parvenir sûrement au port.

Voilà pour notre part.

Voyons maintenant les principes du parti opposé, les matérialistes ou darwinistes, et tirons les conséquences logiques qui nécessairement découlent de ces principes.

Dieu, créateur, âme immortelle, mots vides de sens, illusions, préjugés, erreurs, disent les darwinistes.

La matière est éternelle, elle a toujours existé et subsistera toujours, en se transformant continuellement. Les animaux sont des portions de matière plus épurées que le reste de la masse, et l'homme est un animal comme tous les autres, seulement un peu plus perfectionné.

Les darwinistes ont-ils jamais songé à tirer les conséquences rigoureuses de tels principes ? Oh ! sans aucun doute, ils les ont déduites pour eux-mêmes, pour leur servir de guides dans leur conduite, mais ils se sont abstenus de les proclamer pour les autres, craignant, ou de devenir les premières victimes des dangereux principes qu'ils professaient, ou tout au moins de tomber dans la déconsidération et le mépris, en froissant si brutalement les principes d'honnêteté admis de tout le monde, et en sapant les bases des sociétés qui assurent le bonheur de ceux qui les composent.

Et bien, ce que n'ont osé faire les darwinistes, nous allons le faire pour eux.

Autorité, justice, propriété, bienséances sociales, vous n'êtes que de vains mots.

L'homme n'est qu'un animal comme tous les autres ; en se nourrissant de la chair des animaux, il se nourrit donc de la chair de ses semblables. Voici un enfant de trois à quatre ans, aux muscles tendres et potelés, qui ferait certainement un bon rôti, pourquoi ne le mettez-vous pas à la broche ? Ça devra faire certainement un plat appétissant ? Une certaine répugnance naturelle vous détournerait-elle de dévorer ainsi votre propre progéniture ? alors pourquoi ne pas aller vous pourvoir ailleurs ? Mais on ne vous laisserait pas faire. De quel droit

voudrait-on vous empêcher de vous nourrir ainsi de ce qui vous plait ? Mais les maîtres de cet enfant tenant à le garder le défendraient par tous les moyens. Voici donc la loi qui résulte de vos principes, la loi du plus fort. Vous voulez vous approprier un objet, un autre le veut aussi, au plus fort le lot ; rixes, batailles, au vainqueur la dépouille ! Allez donc parmi les fauves, lions, tigres, ours, hyènes, apprendre les règles qui doivent vous guider dans vos rapports avec vos semblables !

Voici encore un pauvre vieillard, octogénaire, nonagénaire, il a cent infirmités, il souffre beaucoup ; pour quoi ne pas terminer ses souffrances en lui donnant le coup de grâce ? Ce sera lui rendre un service !

Vous manquez de mille choses et votre voisin régorge de biens ; de quel droit accapare-t-il tout pour lui seul ? Pourquoi ne pas partager avec lui ? Mais il se défendra et pourra me faire un mauvais parti. C'est-à-dire qu'il conservera son bien par ce qu'il est plus fort que vous. Mais il y a force et force ; s'il peut opposer des bras et des armes à vos attaques, ne pouvez-vous pas le vaincre par la ruse ? Qui offenserez-vous en faisant des faux, en lui tendant des pièges, en le trompant par mille inventions et fourberies ? Dieu ? il n'y en a point ! la conscience ? elle n'existe pas, puisqu'il n'y a point d'âme ! La société ? Mais la société n'a d'autre loi que celle du plus fort, et si mes ruses peuvent l'emporter sur les bras qui le défendent, pourquoi ne profiterais-je pas de ma supériorité ?

Mais direz-vous, pour le bonheur des individus, les sociétés en sont venues à établir des lois auxquelles tous doivent se soumettre, car sans cela l'homme perdrait la civilisation pour retourner à la barbarie.

Fort bien, pour le bon ordre dans la société, tous doivent se soumettre aux lois établies. Mais Dieu et l'âme n'existant pas, quelle est la sanction de toutes ces lois ? Uniquement la force du plus puissant ! Si donc sans troubler l'ordre extérieur, je parviens à m'emparer adroitement de ce qui était la propriété d'un autre, qui aurait droit de me le reprocher ?

Ne savez-vous pas que du moment que vous enlevez le Créateur à son œuvre, que vous soustrayez l'âme immortelle à l'homme, il n'y a plus ni propriété, ni justice, ni bienséances sociales? la seule force brutale gouverne le monde, et toute morale n'est plus qu'un vain mot!

Voici un couple qui après dix ans, quinze ans de mariage trouve plus à propos, chacun de son côté, de contracter de nouvelles alliances; on se partage les enfants à l'amiable, et chacun se rend à ses désirs; qui pourrait s'opposer à un tel arrangement? Qu'aurait à faire la société avec ses lois dans les rapports sexuels entre personnes libres? *Volenti non fit injuria*, comment la société peut-elle venir s'interposer entre deux volontés qui s'accordent entre elles pour régler leurs rapports?...

Inutile d'accumuler les arguments; Dieu est l'auteur et la clef de voute de tout ce qui existe, faites le disparaître, et le monde rentre dans le chaos!

Mais diront les matérialistes, vous voulez que par une foi aveugle et non raisonnée je croie à Dieu, à l'immortalité de l'âme, à la religion; or ma raison me convainc que rien de tel n'existe; il n'y a pas d'autre surnaturel que celui que crée l'imagination, je ne puis croire à ce que je ne puis voir, toucher, sentir ou comprendre.

Vous ne pouvez croire qu'à ce que vous pouvez comprendre? Jamais proposition plus fautive ne fut énoncée! Car la foi aveugle à ce que nous ne pouvons croire, est la loi qui régit l'humanité tout entière, et sans elle il n'y a ni société, ni civilisation possible. Tous les jours, et presque à chaque instant, vous faites profession de foi en ce que vous ne pouvez comprendre, expliquer. Vous tenez un caillou dans votre main, vous soustrayez votre main qui lui sert d'appui, et le caillou roule sur le sol. Mais pourquoi? Quelle est la cause de ce phénomène? La pesanteur, direz-vous. Mais qu'est-ce que la pesanteur? Qu'est-ce que l'attraction, sinon la formule mystérieuse d'un fait que vous constatez et que vous ne pouvez ex-

plier ? Pourquoi, dirai-je avec un grand philosophe, les corps célestes s'attirent-ils en proportion directe de leur masse, et en proportion inverse du carré des distances ? C'est ainsi par ce qu'est ainsi ; mais d'explication ? zéro !

La semence mise en terre pourrit, se décompose et donne naissance à un nouvel individu. Vous le croyez, par ce que vous voyez le fait se produire. Mais comment l'expliquez-vous ?...

Et ainsi dans mille autres circonstances.

Si le religion nous commandait des croyances contraires à la raison, nous aurions droit de nous soustraire à ses préceptes. Mais la foi ne commande rien de tel ; car le rôle scientifique de la raison humaine et aussi libre et aussi efficace dans la science religieuse, que dans n'importe quelle autre science. S'élever au dessus des puissances de la raison, n'est pas se mettre en opposition avec ses lumières. Si donc vous donnez votre foi à une foule de faits matériels que vous ne pouvez comprendre, pourquoi la refuseriez-vous lorsqu'il s'agit de matières spirituelles d'un ordre encore plus élevé ?

Mais la foi est tellement la loi de notre nature, que dans mille occasions nous agissons purement sur cette foi, sans autre explication. N'est-ce pas par la foi que le soldat obéit aux ordres donnés, sans pouvoir se rendre compte de leur opportunité ? N'est-ce pas par la foi que l'élève épelle ses syllabes pour pouvoir plus tard comprendre les textes ? Comment confiez-vous votre existence à des bateaux, à des locomotives ? N'est-ce pas sur la foi que vous avez en ceux qui les dirigent ? Et le semeur qui confie son grain à la terre, et le boulanger qui mêle la levure à sa pâte, et le chasseur qui confie la poudre à son fusil, et le marchand qui fait provision pour son commerce, tous ne s'en reposent-ils pas sur leur foi en leurs procédés, dans les moyens qu'ils emploient ?

La foi n'est-elle pas encore l'expression souveraine de l'attachement, de l'amitié, du dévouement ? J'ai fait en vous !

Soyons certains d'une chose, et que cette vérité soit notre sauvegarde contre les errements où pourraient nous entraîner une fausse philosophie. Entre le catholicisme mal interprété et la science mal comprise, il y a antagonisme, nous l'avons clairement fait voir ; mais entre la vraie science et le vrai catholicisme, il y a toujours accord parfait, absolu, éternel. La science et la religion sont comme les deux bras de Dieu pour étreindre l'humanité sur son cœur.

Peu de science éloigne de Dieu, a dit Bacon, beaucoup de science y ramène.

---

## ETUDE SUR LES MICROBES

PAR LE DR J. A. CREVIER, MONTREAL

(Continué de la page 122)

La connaissance des germes de l'air, des microbes du sol et des eaux, est donc devenue indispensable au médecin et à l'hygiéniste qui se préoccupent de déterminer exactement la cause des grandes épidémies, afin de les prévoir et de se munir contre elles, s'il est possible. C'est là une nouvelle branche de la météorologie que l'on a appelée la *micrographie atmosphérique*, car elle nécessite avant tout l'emploi du microscope.

*Les microbes de l'Atmosphère.*— Depuis l'année 1885 seulement il existe à l'observatoire de Montsouris, à Paris, un laboratoire spécial dirigé par M. le Dr P. Miquel, et dont le but est d'étudier les organismes vivants de l'air, d'en établir la statistique suivant le temps et les saisons, et d'en tirer les conclusions générales au point de vue de l'état hygiénique de l'atmosphère plus ou moins chargée de microbes et de spores facteurs de maladies.

Miquel, au moyen de l'appareil de Pouchet qu'il a modifié, a pu déterminer les lois qui régissent l'apparition des mi-

crobes dans l'atmosphère, et a pu compter leur nombre dans un volume d'air donné ; voici les résultats auxquels il est arrivé pour la localité où il opérait, c'est-à-dire à Montsouris.

Faible en janvier et février, le nombre des spores des moisissures diminue en mai et en juin, mois où a lieu le maximum. La décroissance est lente jusqu'en octobre, s'accroît en novembre, et le minimum a lieu en décembre. L'influence des pluies et de l'humidité de l'air est ici très sensible. Ainsi pendant l'hiver, on ne compte guère que 7,000 en moyenne par mètre cube d'air, tandis qu'en juin on en trouve jusqu'à 35,000.

En été, cependant, alors que la température est très élevée, on trouve le nombre des spores très minime ; c'est qu'alors, malgré la chaleur, l'air est très humide et que les spores se fixent sur le sol, les plantes, les fruits et tous les objets, au lieu de flotter dans l'air. De même, en hiver, les temps froids, étant généralement plus secs, élèvent le nombre des germes transportés par l'air.

En été, les orages ne purifient l'atmosphère que pour un temps très court ; 15 à 18 heures après la pluie les germes réapparaissent, cinq à dix fois plus nombreux. Il semble que l'orage donne une poussée plus énergique à la reproduction des moisissures. Si l'on passe maintenant aux microbes proprement dits, aux bactéries causes des maladies virulentes, leur recherche est plus difficile en raison de leur petite taille et de leur grande transparence. Au moyen d'un certain artifice on arrive cependant à déceler leur présence et à les compter avec exactitude ; cet artifice consiste à les colorer par divers procédés, dont je dirai quelques mots à propos de l'étude micrographique des eaux potables. M. Miquel emploie surtout et de préférence les procédés de filtration de l'air, inventés par Pasteur, et qui consistent à faire passer l'air et l'eau atmosphériques dans des liqueurs favorables à la nutrition des microbes et préalablement stérilisées.

D'après Miquel il y a en moyenne 80 bactéries dans un

mètre cube d'air à Montsouris. Sur cent de ces bactéries, on compte 66 *Micrococcus*, 21 *Bacterium*, 13 *Bacillus*. La proportion est un peu différente dans l'eau de pluie : on y compte 28 *Micrococcus*, 9 *Bacterium*, et 63 *Bacillus*. Il est à remarquer qu'au début d'une orage la pluie en renferme une assez grande quantité (15 environ par centimètre cube d'eau) : puis cette quantité diminue, " mais, dit M. Miquel, au bout de deux ou trois jours d'un temps humide et pluvieux, cette eau météorique renferme souvent plus de bactéries qu'au début de la période pluvieuse. L'atmosphère étant alors d'une pureté excessive, il semblerait que les bactéries puissent vivre et se multiplier au sein des nuages, ou bien que ces nuages puissent se charger, dans leur course à travers l'espace, d'un contingent de germes très variables."

Le maximum des germes de l'air s'observe en automne, le minimum en hiver : ainsi on compte 50 à 60 bactéries en décembre et janvier, 30 à 40 seulement en février, 105 en mai, 150 en juin et 170 en octobre, par mètre cubed'air.

A l'inverse de ce qui a lieu pour les moisissures, le chiffre des bactéries, faible en temps de pluie, s'élève quand toute l'humidité a disparu de la surface du sol. L'action de la sécheresse l'emporte sur celle de la température. C'est ce qui explique la rareté des bactéries après les grandes pluies du printemps, (mars, avril, juin). Cependant les longues périodes de sécheresse leur sont défavorables. Cela explique l'importance de l'arrosage des rues pendant l'été, afin d'empêcher les sporules et les germes des microbes de se répandre dans l'atmosphère.

Les expériences de M. Miquel le portent à admettre que la rosée, l'eau évaporée du sol, n'est jamais chargée de spores. Au contraire, les poussières sèches des lieux habités, et surtout celles des hôpitaux, sont chargées de microbes. Au centre de Paris, rue de Rivoli, par exemple, l'atmosphère est de 9 à 10 fois plus chargée de microbes qu'au voisinage des fortifications. A l'observatoire de Montsouris, situé au sud de Paris, les vents

du nord en apportent beaucoup plus que les vents du sud. Le vent le plus impur arrive des collines de la Villette et de Belleville, quartier agglomérés et peuplé où se trouvent en outre des cimetières, des abattoirs, etc.

On a constaté depuis longtemps que l'air est beaucoup plus pur sur les hautes montagnes, ou bien en mer, que dans les plaines et surtout au voisinage des lieux habités. Si l'on porte des ballons de verre où le vide a été fait d'avance, et qui ont été stérilisés par la chaleur, à une grande altitude dans les Alpes ou les Pyrénées, et qu'on les remplisse de l'air qui s'y trouve, on aura beaucoup de peine à y constater quelques rares microbes. De même, au sommet du Panthéon, un mètre cube d'air ne contient que 28 microbes, tandis qu'on en trouve 45 au parc de Montsouris et 462 au centre de Paris.

L'eau, quelque soit sa provenance, contient beaucoup plus de microbes que l'air. Les eaux de source elles-mêmes, prises à leur sortie du sol, en contiennent, ce qui prouve qu'il en existe dans l'intérieur. Voici quelques chiffres empruntés à M. Miquel, et qui donneront une idée de la quantité de microbes que contiennent les eaux à Paris, suivant leur provenance.

## PROVENANCE DES EAUX.

Nombre de microbes par  
pinte d'eau.

Vapeur condensée de l'atmosphère.....	900
Eau du drain d'Asnières.....	48,000
Eau de pluie.....	64,000
Eau de Vanne (Bassin de Montrouge).....	248,000
Eau de la Seine (à Bercy en amont de Paris).....	4,800,000
Eau de la Seine (puisée à Asnières en aval de Paris).	12,800,000
Eau d'égouts (puisée à Clichy).....	80,000,000

Ces chiffres sont des minima ; ainsi l'eau d'égouts devenue stagnante se putréfierait et par la prolifération des germes, les microbes y deviendraient en quelques jours plus de mille fois plus nombreux.

(A suivre.)

## UNE VISITE AU SAINT-BERNARD

(Continué de la page 131).

Durant notre séjour à l'hospice du St-Bernard, nous avons eu constamment froid, les 25 et 26 juin on a fait du feu dans la salle à manger et il gelait la nuit. Le 26, étant allé avant déjeuner visiter l'emplacement du temple, il faisait si froid, que nous rentrâmes glacés au bout d'une demi-heure. Cependant, dans un endroit abrité, la neige avait disparu et il y avait quelques fleurs ; j'y vis même un joli petit coléoptère vert-doré que j'eus la maladresse de perdre en route et 2 papillons blancs. Humboldt dit dans son Cosmos, que " la température moyenne " de l'hospice du St-Bernard, situé par 45 degrés de latitude nord, " est de 0°.79 Réaumur au-dessous de zéro. En hiver 0.76 ; au " printemps 3°.1 ; en été + 7°.2 ; en automne 0.1. Elle ne se " retrouverait dans la plaine qu'à une latitude de 75 degrés, " au cap sud du Spitzberg."

L'air est si vif au St-Bernard et favorise si peu la décomposition, que des cadavres déposés dans un petit bâtiment près du couvent s'y dessèchent, et j'en ai vu qui y sont depuis des années et qui seraient encore reconnaissables.

L'hospice a été fondé par St-Bernard de Menthon en 962. Le bâtiment actuel a été construit au 16<sup>e</sup> siècle ; la chapelle date de 1680. Ce couvent du St-Bernard est la maison mère d'une congrégation d'Augustins d'environ quarante religieux. Quinze d'entre eux, dont quatre prêtres, l'habitent, avec sept domestiques. Leur hospitalité et leur dévouement sont trop connus pour que je vous en parle. Pour les aider dans la recherche des voyageurs en danger en temps de neige — et la saison des neiges dure ici 9 mois—ils entretiennent de gros chiens à

poil ras et à l'odorat très fin qui les accompagnent dans leurs courses. (1)

L'hospice était très riche au moyen âge ; ces richesses ont disparu ; les 30 à 40,000 louis, que réclame son entretien, proviennent des subventions des gouvernements français et italien, ainsi que des collectes faites chaque année en Suisse. La maison a reçu pendant ces dernières années près de 20,000 voyageurs par an, et, sur ce nombre, 2,000 à peine ont payé quelque chose, et encore n'ont-ils payé en moyenne, que leur prix d'auberge.

Pendant les campagnes d'Italie de 1798 à 1801 plus de 100,000 français et autrichiens ont franchi ce passage. Les Romains l'ont utilisé cent ans av. J.-C.; Constantin fit améliorer le passage en 339; les Lombards y passèrent en 547; une armée de Charlemagne en 773, etc.

J'oubliais de vous dire que quelques uns des religieux desservent l'hospice du Simplon; d'autres ont des cures, et les infirmes et les vieillards ont un asile à Martigny.

Je ne vous dirai que peu de chose de notre dernière journée de voyage passée en chemin de fer, car je n'ai vu les merveilleuses contrées traversées par la voie que par la fenêtre de notre wagon. Partis de Martigny à 6½ heures, la voie descend la vallée du Rhône jusqu'à son embouchure dans le lac. J'avais parcouru cette magnifique vallée, il y a trois ans, en me rendant de Chamounix à Lausanne, mais j'ai eu bien du plaisir à la revoir; à partir du Bouvret tout était nouveau pour moi, et je regrettais de passer vite dans ces belles contrées que j'avais à peine le temps d'apercevoir en passant. Un arrêt de vingt cinq

---

(1) Les chiens de St-Bernard sont avec raison rangés parmi les plus beaux échantillons de la race canine. Les Pères ont toujours tenu à conserver la race pure de tout mélange, et se sont d'ordinaire montrés très difficiles pour en céder des spécimens; cependant, depuis quelques années, on a pu en obtenir quelques uns même en Canada; M. J. A. Langlais, le libraire de St-Roch, en possède un échantillon de premier choix.

minutes à Evian nous permet d'admirer le lac qui s'offre à nous dans toute son étendue ; grâce à un brillant soleil, nous distinguons très bien Lausanne et les autres villes placées sur ses bords, nous passons sans nous arrêter à Thonon ; un peu plus loin le chemin de fer s'éloigne du lac, passe à Amerssase, gagne Anneci, puis Aix-les Bains et Chambéry ; à Montrélian nous rentrons dans la belle vallée de Grésivaudan, à 8 heures nous étions à Giers notre point de départ, et à 9 heures nous rentrions à notre hôtel bien heureux et pas trop fatigués de notre courte excursion en Suisse et en Italie.

Excusez mon trop long bavardage, je l'aurais fait plus court si j'avais en plus de temps, et j'en aurais ôté bien des détails peu intéressants, mais depuis mon retour à Uriages, nous faisons chaque jour des excursions dans les environs, et le soir nous sommes presque toujours si fatigués que nous n'avons pas le courage d'écrire, aussi ai-je bien souvent quitté et repris la plume, ce qui fait que mon récit a peu de suite. Dimanche dernier j'ai passé la journée chez le bon abbé Guénard, aumonier de St-Anthelme, près Chambéry, notre ancien compagnon de voyage en Orient. Il vient de faire un second voyage en Palestine avec le dernier pèlerinage, et n'est rentré chez lui qu'il y a quinze jours. J'ai été heureux de parler avec lui de nos connaissances à Jérusalem, du frère Liévin qui a été encore cette fois leur conducteur, du frère Evagre des écoles chrétiennes, des bons pères Franciscains, etc. Nous n'avons pas oublié, non plus, de parler de nos bons compagnons de route de 1881, dont nous avons gardé si bon souvenir.

Adieu, mon cher abbé Provancher, veuillez recevoir l'assurance de mes sentiments les plus affectueux et les plus dévoués.

E. GASNAULT.

## UN BOTANISTE NOUVEAU.

M. l'abbé L. Z. Chandonnet nous était connu depuis plusieurs années déjà, mais nous ignorions qu'il pût être rangé parmi les naturalistes. Ce n'est que tout dernièrement, dans un voyage que nous avons fait à New-York, que nous avons pu apprécier le rôle important que joue M. l'abbé Chandonnet dans la société Canadienne de la grande ville américaine. Ce n'était pas assez pour cette colonie Canadienne d'avoir des prêtres capables et zélés, des journalistes, des littérateurs, des médecins distingués, des commerçants, des industriels importants, des instituteurs et institutrices de haute capacité, il lui fallait aussi avoir voix parmi les savants, et elle peut réclamer dans la personne de M. Chandonnet un représentant bien capable de lui faire honneur par ses aptitudes pour les sciences et ses connaissances déjà si vastes.

M. Chandonnet est chapelain des Frères des Ecoles Chrétiennes à Amawalk, dans la banlieue de New-York. " Relegué dans une solitude au milieu des champs, séparé de la société de mes confrères, nous dit le modeste savant, il me fallut chercher une distraction à l'ennui dans les moments de loisir que me laissaient mes occupations officielles, et c'est naturellement à mes livres que je m'adressai. Je ne dirai pas à ma bibliothèque, car je n'avais encore que quelques volumes. Votre *Flore Canadienne* m'avait déjà plus d'une fois intéressé, je me décidai résolument à l'étudier et à la mettre en pratique. Je commençai d'abord à faire la connaissance des plantes qui m'avoisinaient, parcourant chaque jour les jardins, les chemins, les champs et les forêts. Et j'éprouvai de suite un tel attrait pour cette étude, que, maintenant que je ne trouve plus rien de nouveau dans les environs, je n'ai plus qu'un désir, pouvoir m'éloigner pour faire des connaissances nouvelles en fait de plantes."

Il va sans dire que ses études ne se firent pas sans commencer de suite la collection d'un herbier. Et cet herbier, qui

est déjà considérable, et que nous avons pu examiner en passant, est fait avec un tel soin que nous n'en avons encore vu aucun de plus parfait. Aucune peine n'a été négligée pour lui donner cette perfection, tant pour la dessiccation que pour la disposition de chaque spécimen et de ses différentes parties.

Epris du véritable feu sacré, M. l'abbé Chandonnet ne voyage jamais sans avoir la boîte de Dillénus sous le bras, aussi ses diverses visites au Canada sont-elles notées par nombre de plantes recueillies sur notre sol.

Comme M. Chandonnet possède un grand nombre de doubles, il serait prêt à faire des échanges avec des collectionneurs, ou même à disposer entièrement de son superbe herbier.

*Voir à la couverture,*

### TENACITÉ DE LA VIE DANS LES PLANTES.

Il n'y a pas que dans le règne animal que la vie se montre parfois très tenace.

On a cité des mollusques qui après trois ans de mort apparente, n'ayant pris aucune nourriture et donné aucun signe de vie, se sont mis tout-à-coup à se mouvoir et à se livrer à leurs allures ordinaires, sans paraître avoir souffert.

Certaines plantes nous fournissent des exemples tout aussi extraordinaires. En voici un arrivé tout dernièrement dans la paroisse de S. Nicolas, et qui a causé un certain émoi parmi ceux qui en ont été témoins. C'est une résurrection de plante après HUIT ANS de mort apparente. Il y a huit ans, la mort enleva une enfant de six ans à une respectable famille de l'endroit. On avait déposé sur le cercueil une couronne de fleurs dans laquelle entraient surtout une plante grasse qu'on désigne vulgairement sous le nom de *glace* dans les jardins. Après l'inhumation les parents rapportèrent la couronne à la maison et la suspendirent dans leur salon. Or tout dernièrement, après huit ans de repos, la glace se mit à végéter. Bien qu'elle parut complètement desséchée, sauf la tige qui était presque ligneuse, elle poussa quelques rameaux qui se garnirent de feuilles. On ne manqua pas de voir du surnaturel dans l'affaire, bien qu'il n'y eût là rien en dehors des lois naturelles. Nous avons vu végéter dans notre herbier une joubarbe après deux ans de dessiccation. Ici c'est après huit ans, le cas est plus extraordinaire, cependant il rentre dans les lois propres de la nature.

Nous regrettons de n'avoir pu obtenir un échantillon de la plante afin d'en faire la détermination, d'en connaître le genre et l'espèce.